



Conseil des Seniors

La Municipalité souhaite impliquer les anciens Meulanais dans la vie de la commune afin de bénéficier de leur regard, de s'entourer des conseils de leurs aînés et de recueillir leurs avis sur les projets et les décisions intéressant la commune en créant un Conseil des Seniors.

Il s'agit d'un organe consultatif fondé sur l'expérience, la connaissance, la richesse indispensable à la cohésion sociale.

Véritable instrument de démocratie participative, ce Conseil est une instance de réflexion et de concertation dénuée d'orientation politique, religieuse ou syndicale. Le Conseil des Seniors émet des commentaires et est force de proposition pour des actions dans l'intérêt général de la commune et de ses habitants.

Les membres seront accompagnés par les services municipaux en fonction de l'ordre du jour.

Un règlement intérieur précisera les modalités de fonctionnement.

Contact

Mairie de Meulan-en-Yvelines

01 30 90 41 41

Infos pratiques

Si vous êtes intéressés, veuillez adresser vos candidatures par courrier à l'attention de Madame le Maire :

Hôtel de Ville

10, place Brigitte Gros

78250 Meulan-en-Yvelines